

ACCOMPAGNEMENT ENTREPRISE

MIS À JOUR JUIN 2022

Les rencontres avec le CFA

Les rencontres entre le CFA et les entreprises sont régulières. A tout moment, le conseiller professionnel peut venir rencontrer l'employeur afin de le conseiller sur l'offre et ses besoins en apprentissage, en fonction des postes disponibles.

Au cours de l'année d'apprentissage, deux rencontres sont organisées :



La réunion des maîtres d'apprentissage en fin d'année civile, au cours de laquelle le conseiller professionnel présente la formation, les objectifs et spécificités de celle-ci, et le déroulé de l'année pour les apprentis.



Une visite en entreprise au printemps, en présence de l'apprenti, afin de faire le point sur la montée en compétences du jeune.

Le conseiller professionnel rattaché à la formation contacte en général une fois par trimestre le maître d'apprentissage par téléphone.